

# Bulletin Municipal

● Juillet 2024 ●  
#57



RELAYS DE  
LA FLAMME  
OLYMPIQUE  
PARIS 2024

E075

AGON  
COUTAIN  
VILLE  
naturellement

# Édito



C'est avec un grand plaisir que je vous présente le nouveau numéro de notre bulletin municipal. Ce document, que nous avons souhaité aussi complet et accessible que possible, est un outil essentiel pour renforcer la communication entre la municipalité et vous, les citoyens.

Dans ce numéro, vous découvrirez les dernières nouvelles de notre commune, les projets en cours et à venir. Nous avons également inclus des rubriques pratiques, des informations sur les services municipaux et des témoignages de nos concitoyens dans la vie locale.

L'un des grands projets que nous menons actuellement concerne l'aménagement du Passous. Ce projet vise à améliorer la qualité de vie de tous en favorisant la mobilité douce, en embellissant les espaces publics et en dynamisant le commerce local.

La création des jardins familiaux avance. Cette initiative vise à promouvoir la convivialité, la solidarité, et le respect de l'environnement au sein de notre commune.

Le lancement du prochain projet concernera le quartier de l'école de voile : rénovation de la voirie, bandes cyclables et parking.

Notre commune est riche d'un tissu associatif dynamique et diversifié. Nous avons consacré une section à ces associations qui jouent un rôle vital dans l'animation de notre commune et dans le renforcement du lien social. Vous trouverez également les événements culturels et sportifs à ne pas manquer dans l'agenda de l'été formats papier ou numérique.

Pour terminer, je remercie tous les habitants de la commune et tous les bénévoles des différentes associations qui s'impliquent et qui œuvrent par leur investissement à rendre notre vie de tous les jours meilleure.

Je souhaite également la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre territoire.

J'espère qu'ils auront à cœur de s'adapter et qu'ils auront envie de s'impliquer avec nous pour faire vivre et avancer notre commune.

Tout naturellement, bonne lecture et passez un bel été à Agon-Coutainville !

# SOMMAIRE

<b>Les rendez-vous culturels.....</b>	<b>4</b>
<b>Histoire de la commune.....</b>	<b>6</b>
<b>Littoral.....</b>	<b>10</b>
<b>Transition écologique.....</b>	<b>12</b>
<b>Les déchets.....</b>	<b>14</b>
<b>Urbanisme - Travaux.....</b>	<b>17</b>
<b>Vie quotidienne.....</b>	<b>20</b>
<b>Affaires sociales.....</b>	<b>25</b>
<b>Économie locale.....</b>	<b>28</b>
<b>Le budget communal.....</b>	<b>29</b>
<b>Vie associative.....</b>	<b>32</b>
<b>La parole des élus.....</b>	<b>34</b>

# LES RENDEZ-VOUS CULTURELS



En l'honneur de l'esprit olympique, la municipalité célèbre la passion de la course à pied avec une exposition spéciale en plein air qui rend hommage aux 40 ans de l'Enduro Pédestre des Sables. À travers cette exposition, les photographes célèbrent la grandeur de la nature, la force de l'esprit humain et la camaraderie qui unit les participants à cette discipline hors du commun. Que vous soyez un passionné d'aventure ou simplement curieux de découvrir un monde fascinant, cette exposition vous promet une expérience visuelle inoubliable.

## CONCERT COMPLET POUR «TÉTÉ» !

L'artiste Tété a enchanté Agon-Coutainville lors de sa récente venue les 18 et 19 avril dernier. Face à l'enthousiasme sans précédent des habitants, les ventes de places ont rapidement affiché complet, nous incitant à ajouter une deuxième date. Ce double concert a été un véritable succès, rassemblant un public varié et conquis par les mélodies envoûtantes de Tété. L'artiste a su créer une ambiance chaleureuse et intimiste. Agon-Coutainville remercie chaleureusement Tété pour ces moments d'exception.



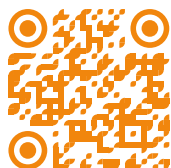
## NATURE EN FÊTE

« Nature en Fête » est une manifestation qui met en lumière la beauté et l'importance de la nature à travers une série d'animations variées.

« **Du Bois au Bronze** », Denis Galbadon, sculpteur talentueux, maîtrise l'art de travailler le bois. Certaines de ses créations rendent hommage à l'Ukraine, un pays marqué par une guerre qui le bouleverse profondément, et qu'il exprime à travers ses sculptures. Denis est un artiste que l'on apprécie pour son humilité et sa sensibilité. Retrouvez ci-dessous le QR code vous envoyant vers la vidéo «ça dit quoi» qui présente son exposition.



DU BOIS AU BRONZE





DÉCOUVERTE DU LITTORAL

« **Troc du jardinier** », avec la participation de l'Association « Réseaux d'Échanges Réciproques de Savoirs », les visiteurs ont pu échanger des plantes, conseils et astuces.



TROC DU JARDINIER



OBSERVATION DES OISEAUX

« **Observation des oiseaux** », le GNOm, Groupe Ornithologique Normand encadrerait cette activité. Les participants, avec leurs jumelles, se sont entraînés à reconnaître différentes espèces d'oiseaux à la mare de l'Essay.

« **La France à vélo** », film documentaire, projeté par le Cinéma de l'Espace, à la découverte du patrimoine naturel et culturel de la France... à vélo !



LA FRANCE À VÉLO

## LANCEMENT DE LA PÉRIODE ESTIVALE

*Les rendez-vous à ne pas manquer*



13 Juillet | 20h30  
Place du 28 juillet



*Vilain Coeur*

20 Juillet | 21h  
Place de Gaulle



*X-trême Glisse*

26 & 27 juillet  
Place de Gaulle  
& du 28 juillet



*Sound of Legend*

3 Août | 21h  
Hippodrome

### Préparez-vous à vivre un été de folie !

Pour sa quatrième édition, Coutainville en Fête fait son retour avec des événements spectaculaires et plus de 150 animations ! En voici un aperçu :

**Naïve New Beater** : les Naïve New Beaters sont connus pour leurs lives explosifs et délivrent une véritable invitation à se libérer le corps et l'esprit.

**Vilain Coeur** : Sofi compose et arrange, Cris manie les mots et les interprète. Tous deux se complètent pour ne former qu'une seule entité et raconter les fêlures de l'être humain sur des mélodies pop entêtantes  
**X-trême Glisse** : un week-end glisse avec au programme : initiations et show roller, bmx, freestyle football, skimboard, espace équilibre et en clôture, DJ set avec Ultimatom !

**Sound Of Legend** : après l'annulation de l'année dernière, l'homme aux millions de streams revient pour nous jouer ses tubes mythiques !

# HISTOIRE DE LA COMMUNE



## JO 2024 : LES PORTEURS DE LA FLAMME

### ROGER LEBRANCHU

Roger LEBRANCHU né le 22 juillet 1922, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) découvre l'aviron en se promenant sur les bords de Seine, à Courbevoie, à l'âge de 15 ans.

Durant sa jeunesse, Roger partage ses semaines entre l'école et l'atelier de réparation automobile de son père, créé en 1925. Diplômé tôlier-formeur et chaudronnier, il commence à travailler dans une usine aéronautique, en 1941.

Deux ans plus tard, son destin bascule. En 1943, les Allemands décident que les Français nés en 1922 soient envoyés en Allemagne pour y travailler. C'était le Service du Travail Obligatoire (STO).

Roger décide de ne pas y aller et contacte un réseau de résistants pour rejoindre les Forces françaises libres, en Algérie.

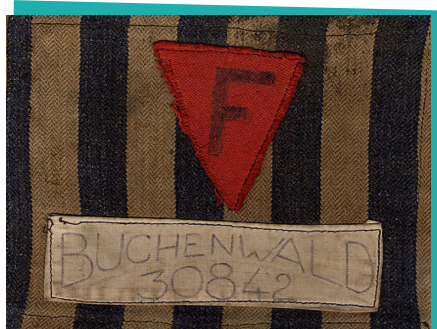


Direction les Pyrénées, au milieu d'une quarantaine d'autres hommes fuyant le régime nazi, une fausse carte d'identité en poche, sur laquelle le rameur s'appelle « Roger Prospère », né en 1921.

La marche vers l'Espagne s'interrompt le 23 juin 1943, dans une ferme, à Barcus (Pyrénées-Atlantiques). Roger se fait arrêté par les SS. Les premiers jours de détention, en France, sont violents avec plusieurs interrogatoires musclés menés par les Allemands.

Transféré à Bordeaux, puis à Compiègne, Roger est emmené dans une gare pour rejoindre, après 4 jours de voyage dans des wagons à bestiaux, le camp de concentration de Buchenwald en Allemagne

Deux années passent, la guerre dure, mais Roger, 23 ans, garde espoir.



N° DE PRISONNIER DE ROGER LEBRANCHU

Et l'espoir se matérialise le 13 avril 1945. Face à l'avancée spectaculaire des Alliés, les officiers allemands du camp de Buchenwald rassemblent les prisonniers pour entamer une grande marche de repli vers Berlin, à travers les petites routes de campagne. La chance d'une vie. Roger profite de cette évacuation du camp pour s'enfuir en courant à travers champs, suivi par d'autres prisonniers. Au bout d'une longue nuit d'évasion, il retrouve le lendemain matin les blindés américains.

Roger rentre en France le 9 mai 1945. Deux semaines plus tard, il remonte dans un bateau d'aviron et retourne ramer. Il devient champion de France dans le huit français dès 1946 et se qualifie pour les Jeux Olympiques de Londres en 1948 avec l'équipe de France. Il défile devant le roi Georges VI, à Wembley, lors de la cérémonie d'ouverture. Sur le plan sportif, l'olympiade se termine en quarts de finale pour l'équipage français, battue par les Américains qui obtiennent la médaille d'or.

De retour d'Angleterre, Roger continue les compétitions d'aviron avec talent, jusqu'à ses 79 ans, cumulant en tout huit titres nationaux et 24 titres mondiaux en vétérans. Une carrière sportive qu'il poursuit tout en faisant grandir l'entreprise familiale de pièces automobiles avec ses frères.



Le vendredi 31 mai dernier, le centenaire a eu l'honneur de porter la Flamme Olympique au pied du Mont Saint-Michel et d'allumer le chaudron Olympique devant une immense foule parmi laquelle toute sa famille était réunie pour partager ce moment fort en émotion...« Jamais je n'aurais pu imaginer à près de 102 ans et suite à mon parcours de vie me retrouver aujourd'hui à porter la flamme Olympique symbole de paix et de fraternité », sont les mots de Roger juste après avoir allumé le chaudron Olympique.

Et c'est une semaine entière riche en émotions qu'à vécu le Coutainvillais, également invité aux commémorations du 80e anniversaire du Débarquement, à Omaha Beach, le jeudi 6 juin 2024, en tant qu'ancien résistant et déporté.

Une semaine sans égale qui pourrait permettre à Roger LEBRANCHU, dernier survivant des athlètes olympiques de 1948 passés par les camps, de devenir commandeur de la Légion d'honneur. Un chapitre supplémentaire dans le roman de sa vie.

## LOUISE LAISNEY



Louise Laisney a porté la Flamme Olympique. Voici son histoire : Louise est une jeune femme passionnée par le sport et déterminée à faire carrière dans l'événementiel sportif. Malgré sa surdité de naissance, elle n'a jamais laissé son handicap définir qui elle est. Au contraire, elle a trouvé dans le sport un moyen de s'affirmer et de s'épanouir pleinement. Pour Louise, la diversité des disciplines est une source d'inspiration et d'aventure.

Du tennis au surf, en passant par la boxe et l'athlétisme, elle a exploré un large éventail de sports, chacun contribuant à façonner sa personnalité et à renforcer sa détermination.

L'année 2024 marque également un moment particulier pour Louise, car elle atteindra la majorité. Avec sa joie de vivre débordante et sa passion pour le sport, elle est prête à saisir toutes les opportunités qui se présenteront à elle, que ce soit sur le plan personnel ou professionnel.

L'HISTOIRE DU MARCHÉ D'AGON-COUTAINVILLE

Si l'histoire du marché d'Agon-Coutainville m'était contée : « *Je vous parle d'un temps que les jeunes de moins de 20 ans ne peuvent pas connaître* ».

Tout commence en 1199, le roi Jean sans terre, roi d'Angleterre et Duc de Normandie établit une foire à Agon, foire de 8 jours à la Pencôte. On parle à l'époque de « foire ». Celle-ci est célèbre par son commerce de toiles, de draps, de fruits secs, d'huile, de lin, de charbon et d'épices venus de toute l'Europe et de l'Orient.

Vers 1253, la Foire cesse d'exister suite à de nombreux pillages pendant la guerre de Cent ans. La foire est transférée à Montmartin sur Mer puis à Guibray (faubourg de Falaise).

En 1431, la foire d'Agon est pillée par des corsaires français venus de la mer.

En 1846, un marché à Agon est créé pour l'approvisionnement des bâtiments fréquentant le port. La commune compte alors 1600 habitants. Le marché a lieu le jeudi autour de l'église.

Aux alentours de 1920 jusqu'en 1940 le marché se tient à Coutainville. (À l'époque place du Capitaine Bisson, actuellement Place De Gaulle).

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, ils ne sont que 4 ou 5 commerçants.

Le marché est déplacé un temps à la mare de l'Essay puis le long des commerces du centre de Coutainville, de l'Office du Tourisme (mardi, samedi et jeudi pour le Passous).

Dans les années 1978-1980, les commerçants sont installés, rue du Président Roosevelt et en bas, sur la place du 28 juillet. L'été, ils déménagent place de l'hippodrome, constituée de sable cailloux et bitume.

C'est en l'an 2000, que la place de l'hippodrome se fait une beauté, travaux qui aboutissent à la place actuelle (bornes eau et électricité aux normes européennes) pour accueillir de façon optimale les commerçants tout au long de l'année.

Cette place permet d'accueillir un grand et beau marché notamment en période estivale.

On peut d'ailleurs y trouver de 130 à 140 commerçants en période estivale.



**HÉLÈNE LEPREST : COMMERÇANTE SUR LE MARCHÉ D'AGON-COUTAINVILLE ET PRÉSIDENTE SYNDICALE CID.TI**



**SYLAIN ENGUEHARD : REPRÉSENTANT DES COMMERÇANTS DES MARCHÉS DE FRANCE**



**PHILIPPE HAUTOIS : REPRÉSENTANT DES COMMERÇANTS DES MARCHÉS DE FRANCE**



## PIERRETTE ET MICHEL BINET

Michel et Pierrette Binet, anciens maraîchers du marché d'Agon-Coutainville, se souviennent de leur arrivée. Michel nous évoque l'époque de l'après-guerre lorsque son beau-père, Mr Ameline, déballait justement Place De Gaulle. Michel a connu lui aussi dans les années 80 le marché autour de la place. Pierrette et Michel Binet ont repris la succession familiale en production maraîchère et ce jusqu'en décembre 2023.

Nous leur souhaitons une belle retraite et les remercions de leurs années de fidélité au marché d'Agon-Coutainville.

Ils ont été reçus et félicités par Monsieur le maire, Christian Dutertre et la commission des marchés.



## 80<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE LIBÉRATION

### AGON-COUTAINVILLE CÉLÈBRE LE 80<sup>ÈME</sup> !

Pour célébrer la Libération du 28 juillet 1944, la municipalité d'Agon-Coutainville organise une soirée spéciale sur la Place De Gaulle.

**17h** : Cérémonie de commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération d'Agon-Coutainville avec la participation de la chorale des Beaux-Jeudis, de Mr Roger Lebranchu, de Mme Fernande Vetillart, de l'Association Souvenir Véhicules d'Époque (ASVE 44) et de nombreuses surprises.

**18h30** : L'orchestre «Normandy Jazz Patrol», accompagné de 40 danseurs du collectif «Rock'n'Roll», interprétera un programme rendant hommage aux grands noms du jazz des années 1940 tels que Glenn Miller, Duke Ellington et Benny Goodman. Une animation sur mesure pour commémorer la Libération de la commune.



**En ce jour mémorable, notre charmante ville d'Agon-Coutainville témoignera avec fierté et gratitude les événements qui ont marqué sa Libération, il y a 80 ans. C'est avec un profond respect pour ceux qui ont sacrifié tant pour notre Liberté que nous honorons cet évènement spécial.**



# LITTORAL



## ACTIONS MENÉES

Plusieurs tempêtes ont impacté notre littoral cet hiver (Ciaran en novembre et Pierrick en Avril), provoquant de nombreux dégâts. Les érosions de cet hiver ont rappelé la fragilité de notre littoral et l'importance des études en cours, menées avec les communes voisines, la Communauté de communes Mer et Bocage et les autorités gouvernementales.

Les prévisions des conséquences du dérèglement climatique annoncées par le GIEC (Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat) ont été confirmées et sont au centre de nos préoccupations.

Dans ce contexte, le projet d'étude PPA (Projet Partenarial d'Aménagement) initié par les communes d'Agon Coutainville, de Blainville sur Mer, Gouville sur Mer, la Communauté de communes Mer et Bocage et le département, est au centre d'un débat très important.

Ce PPA, par l'action de groupes de travail avec des élus des communes concernées, s'attache à établir une stratégie cohérente pour gérer dans le court et long terme les conséquences de l'évolution du climat et donc du littoral. Il a été l'objet de plusieurs réunions publiques, exposant l'avancement du travail

Plusieurs mesures de renforcement des parties fragiles de notre littoral ont pu être faites depuis un an : renforcement de la dune par des fascines et provisoirement quelques enrochements près de la Poulette, remise en état des pieux, branchages sur la dune au sud de l'Ecole de voile.

Malheureusement, plusieurs mesures installées ont été détruites par les tempêtes, notamment les fascines et ganivelles au sud de l'Ecole de Voile. Le travail de renforcement de ces protections est à revoir en permanence. Toujours au sud de l'Ecole de Voile, le sentier du littoral est totalement impraticable, voire dangereux. Il est conseillé aux randonneurs de suivre à cet endroit le GR223, qui passe par la rue des Mielles, et évite la partie dangereuse du littoral.

La structure du fonctionnement des postes de secours a été complètement modifiée, mais les 4 postes de notre plage sont maintenus.

La signalétique « Plage sans Tabac » est étendue sur toute la plage.

Rappelons que la circulation en vélo est tolérée sur le promenoir, à condition que les cyclistes circulent «au pas (6km/h)», les piétons étant prioritaires.

## PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT (PPA)

Depuis son lancement en 2021, le projet entre Agon-Coutainville et Geffosses, co-piloté par Coutances mer et bocage et l'Etat avance dans sa définition. Préparant l'adaptation des littoraux face aux conséquences du changement climatique, il dessine pas à pas un avenir résilient. Il a fait émerger une réflexion globale sur l'aménagement du littoral. L'objectif est d'anticiper l'évolution du territoire en planifiant de futures réaménagements et zones de repli concernant le Havre de Blainville-sur-Mer (zones conchylicoles), le secteur des campings à Gouville-sur-Mer et le Havre de Geffosses (restauration des dynamiques naturelles).



## LE PLAN GUIDE : ANTICIPER L'ÉVOLUTION DU LITTORAL

Pour cela, un document stratégique, appelé « plan guide », est en cours d'élaboration avec une équipe d'urbanistes, d'ingénieurs et de paysagistes. Il nous permettra d'anticiper la recomposition littorale à court, moyen et long terme. Il intègre également des mesures de gestion du trait de côte à très court terme afin de sécuriser les sites fragiles le temps de la mise en œuvre des opérations de réaménagement.

Co-construit avec les partenaires (communes, Etats, Région, Département, professionnels, associations), il a abouti à un diagnostic qui cible les enjeux et à de premières orientations d'aménagement. Ces orientations qui seront approfondies dans les prochains mois posent les grandes lignes du projet :

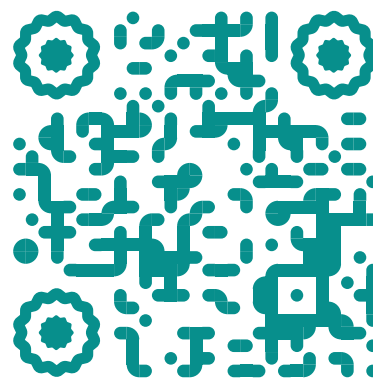
- **Un territoire habité à réinventer** : recomposer l'offre touristique tout en développant les politiques d'accueil résidentielles (jeunes ménages, familles, travailleurs de la mer, saisonniers et touristes...) ainsi qu'en renforçant les liens entre mer et bocage (mobilités douces, parcours touristiques, logements...).
- **Un territoire productif à valoriser** : accompagner la conchyliculture et les pratiques agricoles face au changement climatique, valoriser le terroir local et ses produits.
- **Un socle naturel exceptionnel à préserver** : gérer durablement l'eau, préserver et restaurer les habitats naturels et les paysages, essentiels à la qualité de vie et aux activités locales.

Pour approfondir ces orientations et les décliner sur chaque secteur, des ateliers, animés par l'équipe en charge de l'élaboration du plan guide, réuniront les élus, les partenaires et les acteurs concernés du territoire ont eu lieu en Juin 2024.

## PLUSIEURS TEMPS FORTS À VENIR CET ÉTÉ !

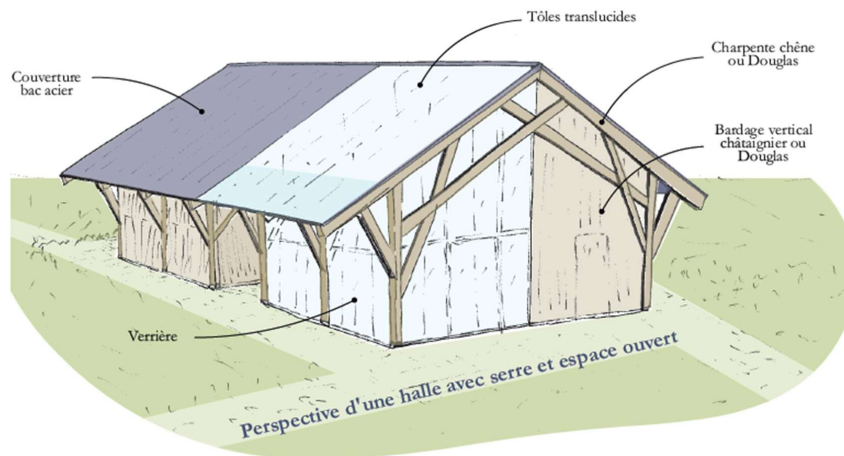
Pour partager ensemble l'avenir de notre territoire, plusieurs temps sont prévus durant l'été et l'automne 2024 : cyclo-découverte, présence sur les marchés, réunion publique, tables rondes, exposition, présence lors d'événements festifs...

D'ici là, pour plus d'informations et d'actualités sur le projet : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/>



# TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## L'AMÉNAGEMENT DES JARDINS FAMILIAUX



La commune d'Agon-Coutainville porte l'ambition depuis plusieurs années de créer des jardins familiaux. Elle souhaite mener un projet participatif et impliquer les futurs jardiniers. Des étudiants du Campus Métiers Nature de Coutances ont travaillé sur le plan paysager quant au lycée professionnel Thomas Pesquet, il œuvrera sur l'aménagement des espaces.

La création des jardins familiaux est un projet qui nécessite une planification rigoureuse et la collaboration de plusieurs acteurs. C'est pourquoi, nous avons sollicité le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Manche afin de nous accompagner dans l'élaboration du dossier.

Le projet vise à vous offrir un espace convivial, de partage pour cultiver des légumes, fruits et fleurs, renforçant ainsi la cohésion sociale et promouvant les pratiques écologiques dans notre commune.

### Description :

- Surface totale : 8000m<sup>2</sup>
- Dimension des parcelles : 30 ou 60 ou 90 m<sup>2</sup> suivant les besoins
- Ilot de la biodiversité
- Localisation : carrefour de la Beuverie, la Maugerie et la Flague



## TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE (TEN)

Les TEN s'inscrivent dans l'air du temps : des enjeux forts pour la nature comme pour les territoires.

C'est pourquoi, la commune a candidaté à l'appel à projet des « Territoires Engagés pour la Nature » et a obtenu son label pour 2024-2026.

Ce dispositif permettra d'améliorer l'aménagement du territoire en favorisant la préservation et le développement de la biodiversité.



Pour cela, la commission transition écologique a établi un plan d'action pour les trois années à venir :

- L'élaboration de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Il permettra d'approfondir la connaissance des espaces et espèces naturels de la commune, et surtout de la transmettre auprès de différents publics avec une pédagogie et une communication adaptée. Les habitants pourront d'ailleurs y participer, s'ils le souhaitent.

- Des travaux de réfection des zones humides. Dans la continuité de ceux déjà engagés avec les associations locales, ces travaux de restauration et préservation sont précieux pour la biodiversité et la gestion de l'eau, enjeux importants pour la commune.

- La création des jardins familiaux et d'un îlot de la biodiversité à l'horizon 2025. Ces projets permettront aux habitants de disposer d'un espace dédié à la culture potagère, mais aussi d'un lieu de rencontre, renforçant le lien social et la coopération.

- La création de la Maison des Havres, comme centre d'information sur la géographie, le littoral et la biodiversité des havres manchois.

Grâce à l'obtention de ce label, nous offrons à notre commune la possibilité de mieux connaître, comprendre et préserver la biodiversité locale exceptionnelle dont elle dispose. Protéger le patrimoine naturel, nous permettra d'offrir une qualité de vie plus saine et confortable à nos habitants, mais également aux futures générations qui peupleront le littoral manchois.

# LES DÉCHETS

## JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Calendrier du ramassage des déchets ménagers de juillet 2024 à décembre 2024 :

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
L	1	J	1	D	1	M	1	V	1	D	1
M	2	V	2	L	2	M	2	S	2	L	2
M	3	S	3	M	3	J	3	D	3	M	3
J	4	D	4	M	4	V	4	L	4	M	4
V	5	L	5	J	5	S	5	M	5	J	5
S	6	M	6	V	6	D	6	M	6	V	6
D	7	M	7	S	7	L	7	J	7	S	7
L	8	J	8	D	8	M	8	V	8	D	8
M	9	V	9	L	9	M	9	S	9	L	9
M	10	S	10	M	10	J	10	D	10	M	10
J	11	D	11	M	11	V	11	L	11	M	11
V	12	L	12	J	12	S	12	M	12	J	12
S	13	M	13	V	13	D	13	M	13	V	13
D	14	M	14	S	14	L	14	J	14	S	14
L	15	J	15	D	15	M	15	V	15	D	15
M	16	V	16	L	16	M	16	S	16	L	16
M	17	S	17	M	17	J	17	D	17	M	17
J	18	D	18	M	18	V	18	L	18	M	18
V	19	L	19	J	19	S	19	M	19	J	19
S	20	M	20	V	20	D	20	M	20	V	20
D	21	M	21	S	21	L	21	J	21	S	21
L	22	J	22	D	22	M	22	V	22	D	22
M	23	V	23	L	23	M	23	S	23	L	23
M	24	S	24	M	24	J	24	D	24	M	24
J	25	D	25	M	25	V	25	L	25	M	25
V	26	L	26	J	26	S	26	M	26	J	26
S	27	M	27	V	27	D	27	M	27	V	27
D	28	M	28	S	28	L	28	J	28	S	28
L	29	J	29	D	29	M	29	V	29	D	29
M	30	V	30	L	30	M	30	S	30	L	30
M	31	S	31			J	31			M	31

 Jours de ramassage des déchets ménagers  Jours fériés

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2023 :

Lundi et vendredi sur l'ensemble de la commune.

Lors des jours fériés, la collecte est effectuée le lendemain aux horaires habituels.

Vous pouvez **retirer des sacs transparents** sur présentation d'un justificatif de domicile à la Maison des Associations (31 rue de la Couraierie) :

- Le lundi de 9h à 12h
- Le vendredi de 14h à 17h

# "GUIDE DU TRI"



**PAS DE CHICHI, TOUS AU TRI!**  
# BIEN VIDÉS # NON LAVÉS # EN VRAC

Plus d'informations sur [coutancesmeretbocage.fr](http://coutancesmeretbocage.fr)

**CITEO**  
Démarré en 1990, CITEO est devenu le leader mondial des services de gestion des déchets.

**COUTANCES**  
Mairie de Coutances

## ORDURES MÉNAGÈRES HOUSEHOLD WASTE

Que reste-t-il dans ma poubelle d'ordures ménagères résiduelles?  
*What's left in my residual household waste bin?*

Tous les déchets qui ne peuvent être triés ou compostés.  
*All waste that cannot be sorted or composted.*

**Les mouchoirs, serviettes et nappes en papier, essuie-tout**  
*Paper towel*

**Les restes alimentaires**  
*Food waste*

**Les petits objets en plastique qui ne sont pas des emballages (brosses à dents, gants de ménage...)**  
*Plastic items that are not packaging  
Tooth brushes, household gloves*

**La vaisselle cassée**  
*Broken dishes and glasses*

**Les articles d'hygiène (serviettes hygiéniques, couches, masques, cotons à démaquiller...)**  
*Hygiene products, wipes and diapers*

**Les autres déchets : sacs aspirateurs, balayures, mégots, litières...**  
*Other rubbish  
Vacuum cleaner bags, sweepings, butts, litters...*

### BON À SAVOIR GOOD TO KNOW

Une grande partie des déchets alimentaires peuvent être compostés : épilures de fruits et légumes, marc de café, thé, coquilles d'œufs, pain...

A lot of food waste can be composted : fruit and vegetable peelings, coffee grounds, tea, egg shells, bread...



## TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT ALL PACKAGING AND PAPERS MUST BE SORTED



**Pots, boîtes et barquettes en plastique**  
*All plastic boxes, pots and types of containers*



**Flacons, bidons, bouteilles plastiques**  
*Plastic bottles of all kinds*



**Films, sacs et sachets en plastique**  
*Plastic films, bags and packaging*



**Papiers, cartonnets, briques alimentaires**  
*All papers, cardboard boxes and food bricks*



**Petits emballages en métal**  
*All the little metal packaging*



**Emballages en métal**  
*Cans, tins and metal packaging*

## BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE GLASS BOTTLES AND JARS



**Emballages en verre dans les colonnes à verre**  
*Glass containers in green dumpster*

**Sans couvercles, bouchons et capsules (à mettre dans la colonne jaune)**  
*Stoppers, lids and caps to be removed (to be dropped in yellow dumpster)*

Avant d'aller à la déchèterie, je passe à la ressourçerie Tri Tout Solidaire du Pays de Coutances, 14 rue du Haut-Mesnil à Saint-Pierre de Coutances pour y déposer meubles, vélos, électroménager, vaisselle... dont je souhaite me séparer et qui pourront être valorisés et revendus à moindre coût.

*Before going to the public dump, I can go to the second-hand shop "Tri Tout Solidaire" - bicycles, household equipment, kitchen ware... They can all be recycled and resold.*

### CONTACT

Ressourçerie Tri Tout Pays de Coutances  
02 33 45 87 39  
- [tritoutcoutances@orange.fr](mailto:tritoutcoutances@orange.fr) et sur Facebook

La ressourçerie Tri Tout est présente à la déchèterie de Gratot le vendredi et le samedi, de 14 h à 16 h

## EN DÉCHÈTERIE, J'APPORTE : IN PUBLIC DUMP, I CAN LEAVE :

Les encombrants, vieux électroménagers hors d'usage, gravats, meubles usagés, gros cartons, déchets dangereux...

*Bulky items, old household equipment, old furniture, big cartons...*

Les déchets de jardinage. Ils peuvent être compostés dans les jardins

*Green waste can be composted*

### HORAIRES DÉCHÈTERIES | DUMP OPENING TIMES

	Horaires d'été (du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre) Summer April 1 <sup>st</sup> to septembre 30 <sup>th</sup>	Horaires d'hiver (du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars) Winter October 1 <sup>st</sup> to march 31 <sup>st</sup>
<b>Déchèterie de GRATOT</b> La Belle Croix 150200 Gratot 02 33 45 55 83	lundi, mardi, mercredi et vendredi : 10 h - 12 h 14 h - 19 h samedi : 10 h - 19 h	lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
<b>Déchèterie de GAVRAY</b> Lieu dit la Provostière 50450 Gavray / Siennes 02 33 51 55 74	lundi, mercredi et vendredi : 13 h 30 - 18 h 30 samedi : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h	lundi, mercredi et vendredi : 14 h - 17 h samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
<b>Déchèterie de OUVILLE</b> 15 rue Butte Fumée 150210 Ouville 02 33 45 45 34	lundi, mercredi et vendredi : 13 h 30 - 18 h 30 samedi : 9 h - 12 h 30 13 h 30 - 18 h	lundi, mercredi et vendredi : 14 h - 17 h samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
<b>Déchèterie de HYENVILLE</b> 2 rue du manoir 50660 Quetteville/Siennes 02 33 47 27 66	lundi, jeudi et vendredi : 14 h - 18 h mercredi et samedi : 9 h - 12 h 30 14 h - 18 h	lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 14 h - 17 h samedi : 10 h - 12 h 14 h - 17 h
<b>Déchèterie de SAINT SAUVEUR VILLAGES</b> ZA du pont vert 50490 St Sauveur Villages	jeudi et samedi : 9 h - 12 h 14 h - 17 h* (*8 h du 01/04 au 31/03)	

Des conteneurs textiles pour la collecte des vêtements usagés sont disposés dans les communes, généralement à proximité des conteneurs de collecte et dans les déchèteries. N'hésitez pas à déposer vos vêtements usagés. Ils seront réutilisés ou recyclés !

Containers for collecting used textiles are provided in the local area, usually near the dumpsters and at the waste centres. Feel free to drop off your used clothes there. They can be reused or recycled !

[coutancesmeretbocage.fr](http://coutancesmeretbocage.fr)

**CITEO**  
L'APPLI DU GUIDE DU TRI

L'APPLI DU GUIDE DU TRI  
THE SORTING GUIDE APP!



**COUTANCES**  
Mairie de Coutances

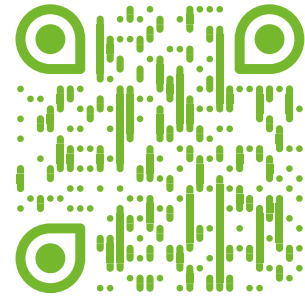
## UNE QUESTION ? CONSULTEZ L'APPLICATION !



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

L'application guide du tri proposée par Citeo vous permet de savoir comment trier ou jeter vos déchets.

Scannez le QR code à votre droite pour télécharger l'application Citeo :



## LES TEXTILES ET CHAUSSURES

Des bornes relais pour la collecte des textiles et chaussures sont également disposées dans les communes, généralement à proximité immédiate des conteneurs de collecte des emballages et dans les déchetteries.

N'oubliez pas ! Grâce au Comité d'entraide d'Agon-Coutainville, «Le Vestiaire» met à votre disposition une sélection de vêtements pour hommes, femmes et enfants, ainsi que des layettes, chaussures, linges et couvertures. Vous pouvez retirer ou déposer ces articles au 15 rue Fernand Lechanteur. Le Vestiaire est ouvert le mardi de 9h30 à 11h30.



## LES RESSOURCERIES



Avant d'aller à la déchetterie, pensez à la ressourcerie Tri-Tout solidaire du Pays de Coutances. Venez y déposer vélos, meubles, électroménager, vaisselle... dont vous souhaitez vous séparer et qui pourront ainsi être valorisés et revendus à moindre coût.

Contact : 02 33 45 87 39 – [tritoutcoutances@orange.fr](mailto:tritoutcoutances@orange.fr)  
Vous pouvez également les retrouver sur Facebook.





# URBANISME - TRAVAUX

## VOIRIE

En 2024, un budget de fonctionnement de 150 000€ a été voté pour l'entretien de la voirie.

Deux projets sont en cours pour le second semestre :

- rue du Castel
- rue Eugène Bosquet.

Notre projet est de sécuriser ces voies afin que piétons, cyclistes et automobilistes vivent en bonne harmonie.

## LE PASSOUS

En mai, les habitants du Passous ont vu l'achèvement des travaux engagés sur la deuxième ligne du Passous pour un montant de 300 000€ :

- Rue du Grand Large
- Rue Gaillard d'Avant
- Rue de la Basse Eau.



*RUE DU GAILLARD D'AVANT APRÈS TRAVAUX*

Le chantier terminé, la circulation a été réouverte avec une priorité aux cyclistes qui seront en sécurité sur ce parcours.

La vitesse sera réduite grâce aux chicanes sur la totalité du tracé.

Les rues seront végétalisées après la saison estivale.

Nous avons été vigilants pour le traitement des eaux pluviales en créant des bassins d'infiltration. Un enrobé drainant a été posé pour les trottoirs et un matériau pierre et terre pour les places de parking.

## CHARRIÈRE DE LA CHEVROTIÈRE

La première tranche de travaux de la Charrière de la Chevrotière (route de la pointe) a été réalisée en juin.

La rénovation de la bande de roulement est terminée et une Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) a été tracée.

Cette mesure permettra aux cyclistes de circuler en sécurité vers la pointe d'Agon.

Une seconde tranche est prévue pour l'année 2025 jusqu'à la future Maison des Havres.



CHARRIÈRE DE LA CHEVROTIÈRE APRÈS TRAVAUX

## ÉCLAIRAGE PUBLIC



RUE DE LA BASSE EAU

Le chantier des rues du Grand Large, Gaillard d'Avant et Basse Eau est terminé.

L'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et numérique est effectif.

Un éclairage avec détecteur de présence a été mis en place pour maximiser une économie d'énergie.

## ASSAINISSEMENT

Notre délégation de service public a été renouvelée pour les 5 prochaines années avec la SAUR, opérateur historique de notre commune. Elle est en charge de l'entretien de la station d'épuration depuis plus de 20 ans pour un montant de 2,5 millions d'€.

Nous maintenons les coûts sur ce nouveau contrat :

- 2023 pour 120 m3 : 312€
- 2024 pour 120 m3 : 307€.

Nous finaliserons prochainement le diagnostic de notre réseau d'assainissement long de 53 Km afin de prévoir des travaux d'amélioration pour réduire les eaux parasites.

Enfin, nous avons un appel d'offre en cours pour la réalisation du réseau d'eaux usées sur la zone conchylicole de Coutainville. Un projet qui est sur le métier depuis plus de 10 ans et qui permettra d'améliorer la qualité des eaux.

## TÉLÉPHONIE ET NUMÉRIQUE

Afin de garantir une meilleure couverture de la zone de Coutainville, une nouvelle antenne FREE devait être implantée rue de la Mare à Jorre avant l'été 2024. Les services de l'Etat ont annulé le permis de construire pour raison d'extension d'urbanisme, nous avons donc proposé un nouveau site derrière l'Espace Culturel Daniel Rouland.

Le projet d'antenne de téléphonie mobile qui remplacera l'installation actuelle sur le château d'eau en 2025 est toujours à l'étude. Pour 2025, la fibre optique devrait couvrir la totalité de la commune.

**Testez votre éligibilité sur [manche-fibre.fr](http://manche-fibre.fr), contactez votre opérateur.**

## RD44 : 3<sup>ÈME</sup> ET DERNIÈRE PHASE

Les travaux de requalification de la RD 44, commencés en 2019, touchent à leur fin.

Le projet a été divisé en 3 phases, afin de ne pas bloquer inutilement l'ensemble de l'emprise et d'étaler les dépenses dans le temps.

Pour mémoire, la première tranche concernait la portion de voie entre le Passous et le Bourg d'Agon.

La deuxième tranche s'est attachée à reprendre le Bourg d'Agon jusqu'au cimetière.

L'aménagement du bourg, en particulier, a permis de revitaliser celui-ci et de lui donner une vraie dynamique. Cette dynamique est soutenue par les commerces, qui ont pu profiter de cet embellissement.

Reste la troisième : le Passous, au niveau des commerces, et les places Maréchal Leclerc et Edouard Leroux.

Malgré quelques aléas et des difficultés dues à l'ampleur du projet, le résultat sera des plus satisfaisants.

*L'axe d'entrée principale de la commune présente maintenant un cadre accueillant et chaleureux, aux visiteurs et aux résidents.*



LE PASSOUS



ESQUISSE DE LA FUTURE PLACE DU PASSOUS

Les deux premiers aménagements ont aussi permis de sécuriser la circulation, notamment à l'approche de la plage et de rénover les réseaux d'eau et d'assainissement, et, en partie, du réseau pluvial.

L'ensemble du coût de l'opération est supporté par la collectivité, avec un apport du département en ce qui concerne le revêtement. La troisième phase devrait être subventionnée. Des demandes en ce sens sont en cours auprès du Département et de la Région.

Le projet comporte une complexité liée aux différents maîtres d'ouvrage intervenants :

- La commune est maître d'ouvrage en ce qui concerne la validation du projet et les travaux d'aménagement (avec le Département), l'assainissement et le réseau pluviale.
- L'eau dépend du SDEAU 50
- L'éclairage public du SDEM.

Les travaux sont prévus pour commencer après la saison. Ils devront s'achever au printemps 2025

# VIE QUOTIDIENNE



## POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

### UNE PREMIÈRE SUR NOTRE LITTORAL !

Après plusieurs mois de réflexion et de concertation entre Blainville sur Mer et Agon-Coutainville, les 2 communes se sont associées pour financer une police municipale pluri-communale. Jean Simonin, chef de service principal, a pris ses fonctions en mai et est secondé depuis le 1er juillet par Marie Taranoff, brigadière. Vous les croiserez en patrouille portée et pédestre.

Pour officialiser cette mutualisation, une convention fixant les modalités d'organisation et de financement de la mise en commun des agents et de leurs équipements, a été signée entre les maires, Louis Tessier et Christian Dutertre.

En juillet, ils ont signé également une convention de coordination avec la Gendarmerie Nationale.

Notre police municipale intercommunale s'inscrit dans l'action de mesures pour lutter contre les incivilités, assurer la sécurité de proximité et améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

La qualité d'accueil est une priorité ! Toute personne trouvera auprès du service, une information, une écoute, une assistance, une protection ou un conseil pouvant répondre aux besoins de chacun.



JEAN SIMONIN, CHEF DE SERVICE PRINCIPAL  
ET MARIE TARANOFF, BRIGADIÈRE

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES (OTV)

### Vous partez en vacances ? Inscrivez-vous à l'OTV !

- La police municipale se chargera alors de surveiller votre logement.
- Des patrouilles seront organisées pour passer aux abords de votre domicile.
- En cas d'anomalies, dégradations, cambriolage,...vous serez prévenu.

Notre ambition commune : se donner les moyens d'assurer ensemble la sécurité de demain dans la bienveillance !



### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Le bon réflexe contre les cambriolages

Partez sereinement en vacances et bénéficiez de la surveillance de votre domicile en vous inscrivant en ligne sur [service-public.fr](https://service-public.fr)



Scannez le QR code pour vous inscrire en ligne



## TRAVAUX

**ARRÊTÉ du 27 mars 1997 de la Préfecture de Saint-Lô**

**Article 1 :** Dans le cadre d'activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre l'usage entre 20 heures et 7 heures et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention urgente.



**Article 2 :** Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

**Article 3 :** En application de l'article R. 48-2 du code de la santé publique, les infractions à ces dispositions pourront être punies de l'amende prévue pour les contraventions de troisième classe.

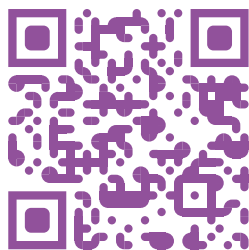
**Arrêté n°90/2024 du 20/03/2024 :**

Travaux interdits pendant la saison estivale du samedi 6 juillet au dimanche 25 août 2024.

**Arrêté n°153/2024 du 14/05/2024 :**

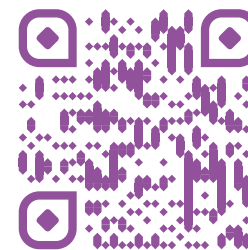
La Place De Gaulle est fermée la circulation du samedi 6 juillet au dimanche 25 août 2024.

## RENTRÉE 2024-2025



Les inscriptions à l'école maternelle des enfants nés entre le 1er janvier et le 31 Décembre 2021 doivent être enregistrées sur le site internet communautaire avec la page : <https://www.coutancesmeretbocage.fr/accueil/inscriptions-scolaires/>. Les inscriptions des enfants nés en 2022 seront enregistrées et mises en attente. Elles seront validées en fonction des effectifs avant la rentrée scolaire.

Les locaux du restaurant scolaire jouxtent l'école primaire. Les repas sont fournis par la maison de retraite d'Agon-Coutainville et les plats sont livrés en liaison chaude. Les inscriptions au restaurant scolaire se font à la mairie. La commande de repas et l'annulation doivent se faire la veille avant 10h00 pour être pris en compte pour la facturation.



## TAILLE DES HAIES, attention aux dates !



A partir de mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août.

## RESPECTEZ LES LIEUX PUBLICS

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, tables, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture ou abandonner des déchets sur un banc public est rigoureusement interdit.

Nous vous rappelons que les contrevenants peuvent être verbalisés (amendes de 35€ ou de 135 € par les agents assermentés).



## LES ANIMAUX



Les animaux domestiques ne doivent pas être source de nuisances sonores ou d'insalubrité.

À savoir : du moment où ils ne créent ni gêne, ni trouble de jouissance, les animaux familiers ne peuvent être interdits dans les immeubles. Le propriétaire ou celui qui en a la garde est civilement responsable de l'animal.

Vous devez ramasser les déjections de votre chien afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, dans les espaces verts, dans les aires de jeux pour enfants. Cela participe à la qualité de l'espace public.

## BIEN CIRCULER À VÉLO



### Conseil n°1 :

Vérifier l'état de son vélo : freins, éclairage et sonnette



### Conseil n°2 :

Préparer son itinéraire avant de partir, en privilégiant les pistes cyclables

Utilisez un site ou application



### Conseil n°3 :

Penser à s'équiper

Casque, vêtements clairs, accessoires rétro réfléchissants, écarteur de danger...



### Conseil n°4 :

Indiquer ses changements de direction en tendant le bras

Des équipements permettent aussi de signaler son changement de direction grâce à des diodes lumineuses



### Conseil n°5 :

Rester à l'écoute

N'utilisez pas de casque audio ni d'oreillettes. Ils sont interdits car ils coupent des bruits de la circulation et augmentent les risques d'accident.



### Conseil n°6 :

Ne pas rouler après avoir bu trop d'alcool

Au-delà de 0,5 g/l, c'est interdit, passible d'une amende et surtout très dangereux



### Conseil n°7 :

En groupe, privilégier la file indienne

Cette disposition est obligatoire la nuit et lorsque la circulation l'exige. Aussi, ne circulez jamais à plus de deux côte à côte.



### Conseil n°8 :

Ne pas rester dans les angles morts des bus et poids lourds.

Ils sont plus grands que ceux des voitures. Et attention aux appels d'air qui peuvent vous déséquilibrer.



### Conseil n°9 :

Dans les virages, serrer au maximum à droite

Les voitures ne voyant les vélos qu'au dernier moment.

**Soyez attentifs aux piétons. Plus silencieux à vélo, vous pourriez les surprendre.  
Pour emprunter un passage piéton ou un trottoir : descendez de votre vélo.**

# BIEN CIRCULER EN VOITURE

## Levez le pied !

Nous vous rappelons que l'ensemble des rues de la commune sont limitées à 30 km/h dont 3 zones de rencontre à 20 km/h : rue Amiral Tourville à partir de la poste jusqu'à la Place De Gaulle incluse, le centre du Passous, le plateau au bourg d'Agon, en face de la pharmacie.

### Les différentes zones en ville :



#### Zone 30 km/h

Vitesse limitée à 30 km/h  
Le plus souvent, la priorité à droite s'applique. Les piétons doivent circuler sur les trottoirs.



#### La zone de rencontre

Vitesse limitée à 20 km/h  
Les piétons circulent sur toute la largeur de la route. Les voitures et les motos y sont autorisées.



#### L'aire piétonne

Les piétons circulent sur toute la largeur de la route. Les voitures et les motos y sont interdites. Les vélos et tous les véhicules autorisés à circuler doivent rouler au pas

# C'EST L'ÉTÉ... ADOPTEZ LES BONS GESTES

En adoptant quelques gestes simples au quotidien, vous pouvez non seulement alléger votre facture d'eau mais aussi contribuer à la préservation des ressources en eau dans le cadre d'une consommation durable.

**Mobilisés ensemble**  
pour préserver la ressource !

Seules 23% des précipitations pluviales s'infiltrent dans le sol. Recharger la nappe phréatique où se trouve l'eau que nous consommons prend des semaines à des milliers d'années avant de se recharger. Dès maintenant, préservez l'eau que vous consommez au quotidien !

**20 litres** par minute pour une douche

**15 litres** le débit moyen d'un robinet par minute

**Votre douche**

**Installation :** Dévissez votre flexible du mitigeur, retirez le joint d'étanchéité d'origine et remplacez le par le joint régulateur de débit. Revissez votre flexible et testez l'étanchéité.

**Important :** Placez ce joint régulateur de débit avec le tamis (petite grille) visible vers vous.

**Comment ça fonctionne ?** Le joint torique limite la quantité d'eau sortante.

Régulateur Régulateur de 8L/min, soit 60% de réduction !

Flexible

### Ca coule de source !

Kit fabriqué et assemblé en Europe et en France, dans un ESAT

Economie par an : **10,95 m<sup>3</sup>\***

soit

**35€** d'eau



**48€** d'énergie

**5'**

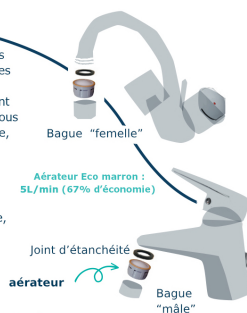
d'installation !

### Votre robinet

**Installation :** Pour installer l'aérateur, vous aurez besoin d'une bague, elle varie selon les modèles - soit mâle (le plus fréquent), soit femelle (col de cygne). Elle est généralement déjà en place, mais dans le cas contraire, vous devrez en ajouter une. Dévissez cette bague, retirez le joint et l'aérateur d'origine. Remplacez ces éléments par les nouveaux modèles économes. Revissez l'ensemble et testez l'étanchéité.

**Important :** Joint fin pour la bague femelle, joint épais pour la bague mâle

**Comment ça fonctionne ?** L'aérateur ajoute de l'air (principe venturi) qui réduit ainsi le débit sans perte de confort



\* base INSEE / CIEAU avec un mousseur 5L/min. Calcul pour une année, 3 minutes d'utilisation jour 3,20€ le m<sup>3</sup> Eau / 4,39€ le m<sup>3</sup> Énergie

### Et pour aller plus loin, j'agis au quotidien !



#### Une bouteille dans la cuve des toilettes

Cuves souvent surdimensionnées, double bouton pas toujours existant. Alors dans le réservoir des toilettes, je rajoute une bouteille remplie d'eau pour prendre du volume. Cela limitera le remplissage d'eau après avoir tiré la chasse !



**1,5L/3L** économisés sur une cuve de 10L



#### Faites un tour avec deux moitiés

Même si les modèles varient, le lavage des vêtements représente près de 15% des consommations d'eau des ménages. Alors un petit effort, j'attends que la machine soit pleine, et le linge sale avant de la lancer !



**40L/80L** économisés par cycle



#### Je fais la chasse aux fuites !

Notez le relevé inscrit sur votre compteur avant de vous coucher, n'utilisez pas d'équipements hydro, et vérifiez le compteur au réveil. Si celui-ci a augmenté, vous avez une fuite. En télélevez ? Vous serez alerté !



**15L** d'eau par heure pour un mince filet !

Retrouvez davantage d'écogestes sur votre application mobile "SAUR & Moi"





# AFFAIRES SOCIALES

## HABITATION À LOYER MODÉRÉ (HLM)

### NOS SITES HLM SUR LA COMMUNE :



1958

#### Rue Eugène Bosquet

20 logements avec comme  
bailleur Manche Habitat  
Maire : Louis Périer



1974  
1995 à

#### Cité des Marettes

29 logements avec comme  
bailleur Manche Habitat  
Maires : Louis Périer  
| André Boissel-Dombrevail  
| Michel Desbiens



1983  
1984

#### Résidence St-Evrout

36 logements avec comme  
bailleur SA HLM  
Coutances Granville  
Maire : Pierre Charton



2004

#### Les Pommiers

10 logements avec comme  
bailleur SA HLM  
Coutances Granville  
Maire : Max Avenel



2005  
2006

#### Cour du Feugré

8 logements avec comme  
bailleur SA HLM  
Coutances Granville  
Maire : Max Avenel



2007

#### Le Clos d'Agon

11 logements avec comme  
bailleur SA HLM  
Coutances Granville  
Maire : Max Avenel



2011  
2015 à

#### Les Lirettes

10 logement avec comme  
bailleur SA HLM  
Coutances Granville  
Maire : Max Avenel  
| Christian Dutertre

## PROCÉDURE POUR OBTENIR UN LOGEMENT HLM !

- Pour déposer votre demande de logement social, deux possibilités s'offrent à vous : remplir un formulaire papier en mairie ou déposer une demande en ligne :

**[www.demandelogement50.fr](http://www.demandelogement50.fr)** qui aura la même valeur que les demandes « papier ».

- Nos bailleurs nous font part qu'un logement va se libérer.

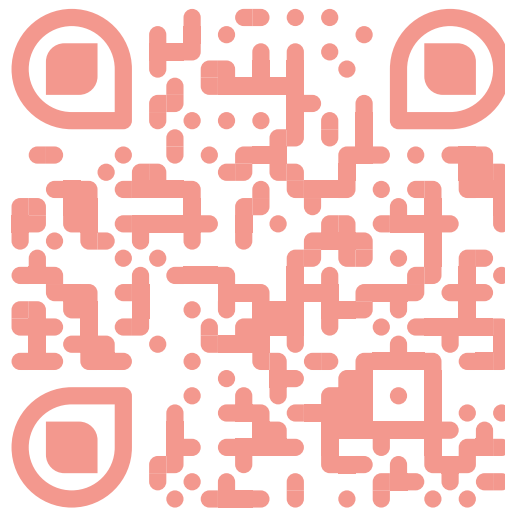
- Nous retenons x dossiers et une commission municipale en retient 3.

- Nous les envoyons au bailleur qui vous demande des documents supplémentaires.

- Le bailleur organise une réunion pour retenir un des 3 dossiers.

- Chaque demandeur est prévenu par le bailleur de la décision le concernant.

- C'est le bailleur qui a le pouvoir de décision finale.



## DES LOCATAIRES TÉMOIGNENT :

### RUE EUGÈNE BOSQUET

Monsieur Jean-Claude Lelièvre, 72 ans, a été un des premiers habitants à Eugène Bosquet.

Il est arrivé en 1958, à 6 ans, avec ses parents et ses frères et sœurs, une famille de 9 personnes. Depuis, il est resté dans le logement de ses parents.

« En arrivant en 1958 et dans les années suivantes, il y avait environ 80 enfants dans les 20 familles de la rue Eugène Bosquet. Une excellente ambiance familiale y régnait. Les locataires étaient vite devenus des amis et nous jouions aux boules, ... La plupart des jardins étaient cultivés et fournissaient une grande partie de la nourriture familiale.

Aujourd'hui, il y a beaucoup moins d'enfants, il n'y a plus de vie dehors entre les familles mais néanmoins les voisins se parlent, ... »



RUE EUGÈNE BOSQUET

### AU CLOS D'AGON

Mesdames Annick Travier et Janine Clairaux sont arrivées les premières en 2007.

« Ce lotissement accueille surtout des personnes âgées, en retraite. Au début, tout le monde se parlait, c'était sympa ! Les logements sont confortables et prévus pour y rester même si on vieillit ! C'est bien ! Toutefois, il n'y a plus la même ambiance car nous vivons souvent seuls. Autrefois, nous étions des couples ! »

## CITÉ DES MARETTES

### **Madame Chantal Leforestier est arrivée aux Marettes en 1979.**

« Nous étions venus voir les lieux pendant la construction. Nous avons apprécié l'endroit, agréable et calme et l'intérieur nous convenait : de grandes pièces, un ensemble lumineux ! C'était le premier logement qui nous plaisait ! Le quartier à cette époque était très animé, il y avait beaucoup d'enfants et tous les locataires s'entendaient bien. Aujourd'hui, beaucoup de personnes sont seules, le quartier est toujours bienveillant mais il y a moins de contact ».

### **Une nouvelle habitante aux Marettes**

« Arrivée depuis mi-avril dans ce lotissement, je suis très satisfaite de l'accueil de Manche Habitat et du suivi. Si je les appelle, ils sont très réactifs, les travaux réalisés avant mon installation sont très satisfaisants. Aussi, j'ai eu un bon accueil de ma voisine ».



CITÉ DES MARETTES

## LES TRAVAUX



RÉSIDENCE ST-ÉVROULT

Quand un logement est libre, nos bailleurs sociaux réalisent les travaux nécessaires au maintien en l'état et à l'entretien normal du logement avant de le relouer.

De plus, des travaux d'isolation ont été faits récemment par Manche Habitat aux Marettes et à Eugène Bosquet. Pour ce quartier né en 1958, des travaux d'embellissement ont amélioré l'arrière des habitations et vont être prolongés en façade quand l'enfouissement des câbles électriques aura été réalisé, soit dès l'automne.

**Nous constatons, comme le long de tous les littoraux, que nous avons environ 48 demandes recevable par an, alors que seulement 4 à 6 logements se libèrent !  
Il fait bon vivre à Agon-Coutainville !**



## **Bienvenue aux nouveaux commerçants dans notre commune !**

Mr le maire et les membres de la commission économie locale ont invité les nouveaux commerçants à la crêperie « Le 11 ».

« La municipalité est enchantée de vous accueillir dans notre commune dynamique et de constater que vous allez rejoindre notre famille grandissante de commerçants locaux pour y exercer votre passion, vos savoirs, ... et a hâte de voir votre entreprise s'épanouir et de contribuer à la richesse de notre ville.

Soyez les bienvenus à Agon-Coutainville, naturellement. »

Élodie DUBOSCQ : Poissonnerie « La P'tite Mimi »

Atelier DUPRIEZ : Agence d'architecture

Élodie K'DUAL : Esthéticienne « Kaenbio »

Alexandre RIHOUEZ : Crêperie « Le 11 »

Antoine VESPIER : Directeur du Casino



# LE BUDGET COMMUNAL

## LE BUDGET COMMUNAL 2024

Le budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité.

Ainsi le Budget Communal présenté ci-après s'emploie à résoudre la délicate équation entre stabilité de la fiscalité, baisse des dotations et maintien de la qualité des services, tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie des agonais-coutainvillais.

La gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet d'envisager sereinement le financement des investissements et la réalisation des projets à venir, sans augmenter la part communale des impôts locaux.

Le budget communal se compose de 2 sections : la section d'Investissement et la section de Fonctionnement.

La section de fonctionnement comprend toutes les dépenses et les recettes courantes nécessaires au Fonctionnement des services municipaux ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

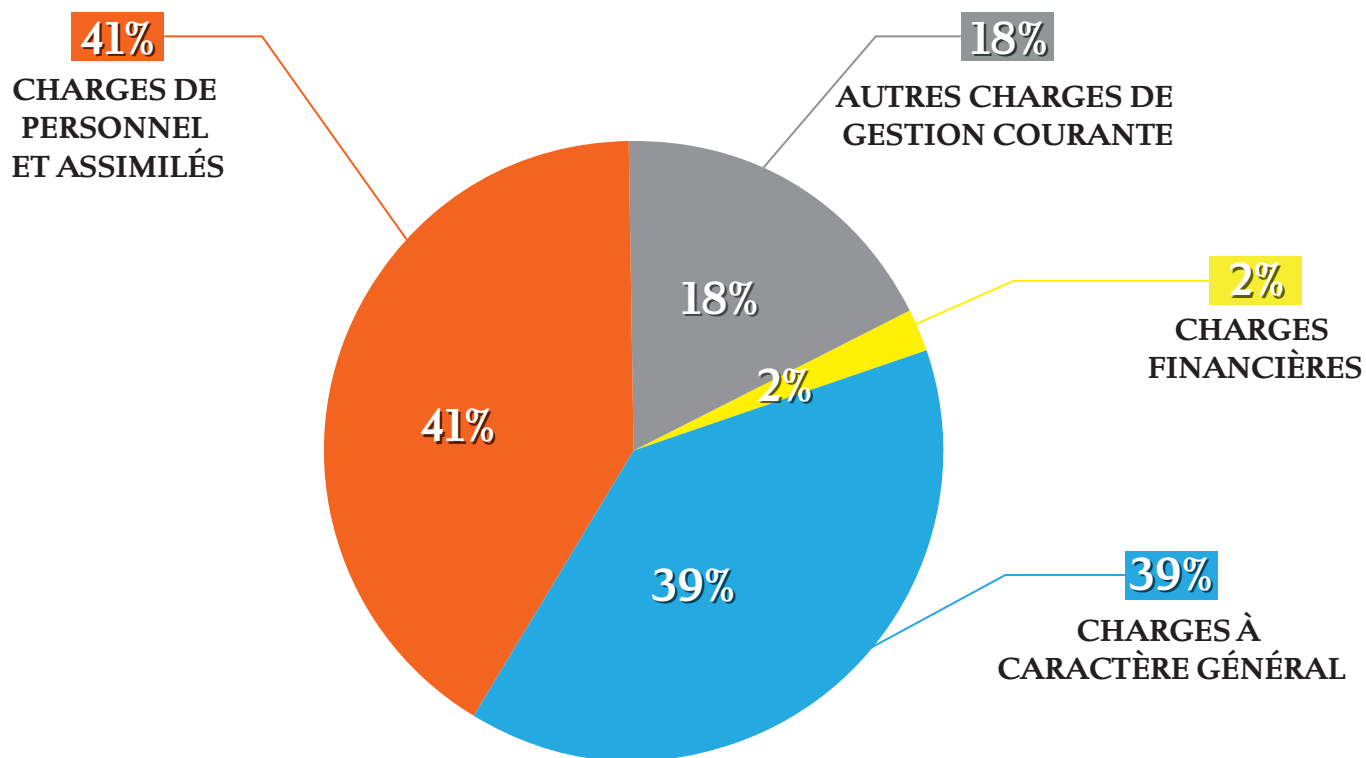
La section d'investissement comprend, en dépenses, les opérations qui modifient la consistance ou la valeur du patrimoine de la commune, tels que les achats de matériel, les constructions ou les travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital d'emprunt.

Les recettes d'investissement assurent leur financement.

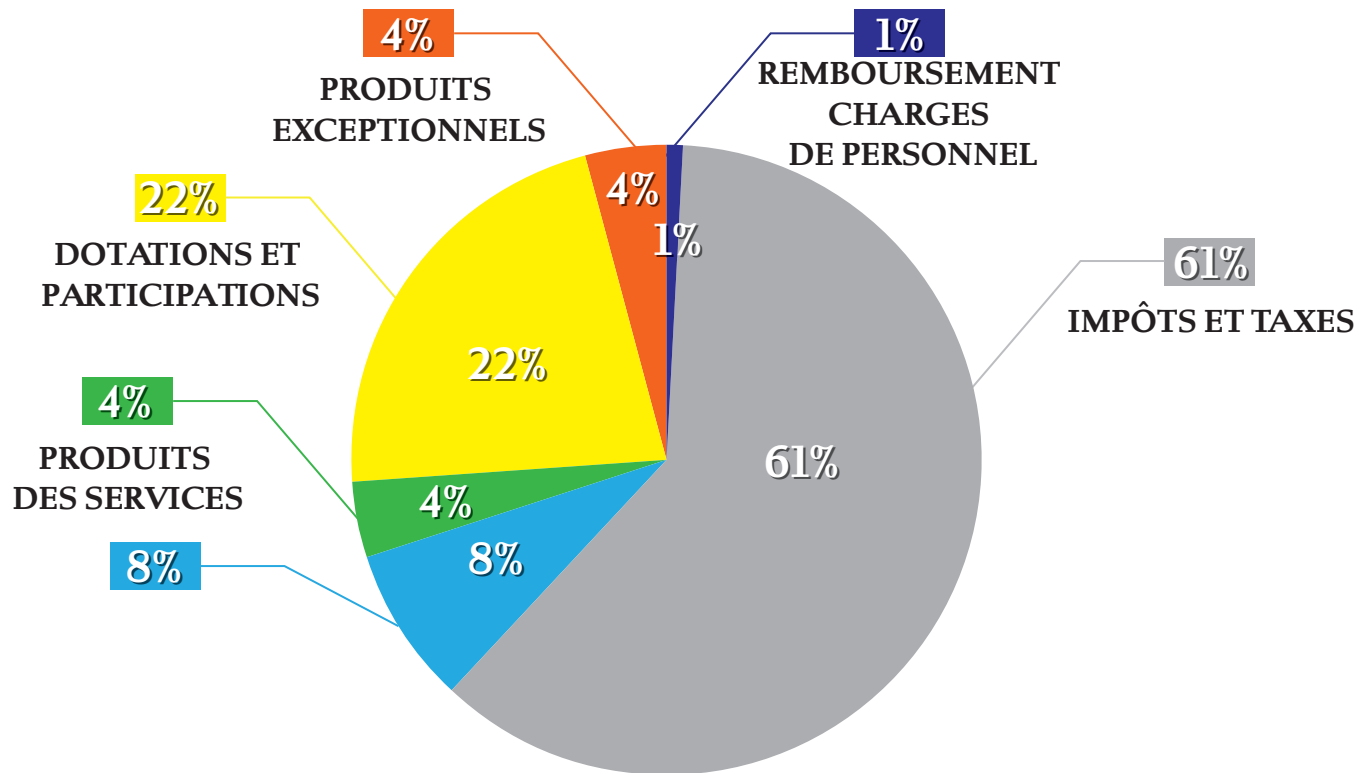
Pour 2024, le Budget principal s'élève à 5 055 196.22 € en dépenses et en recettes de fonctionnement et à 4 063 101.66 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Les graphiques à votre droite ne font apparaître que les dépenses et les recettes réelles et ne tiennent pas compte des opérations d'ordre entre section.

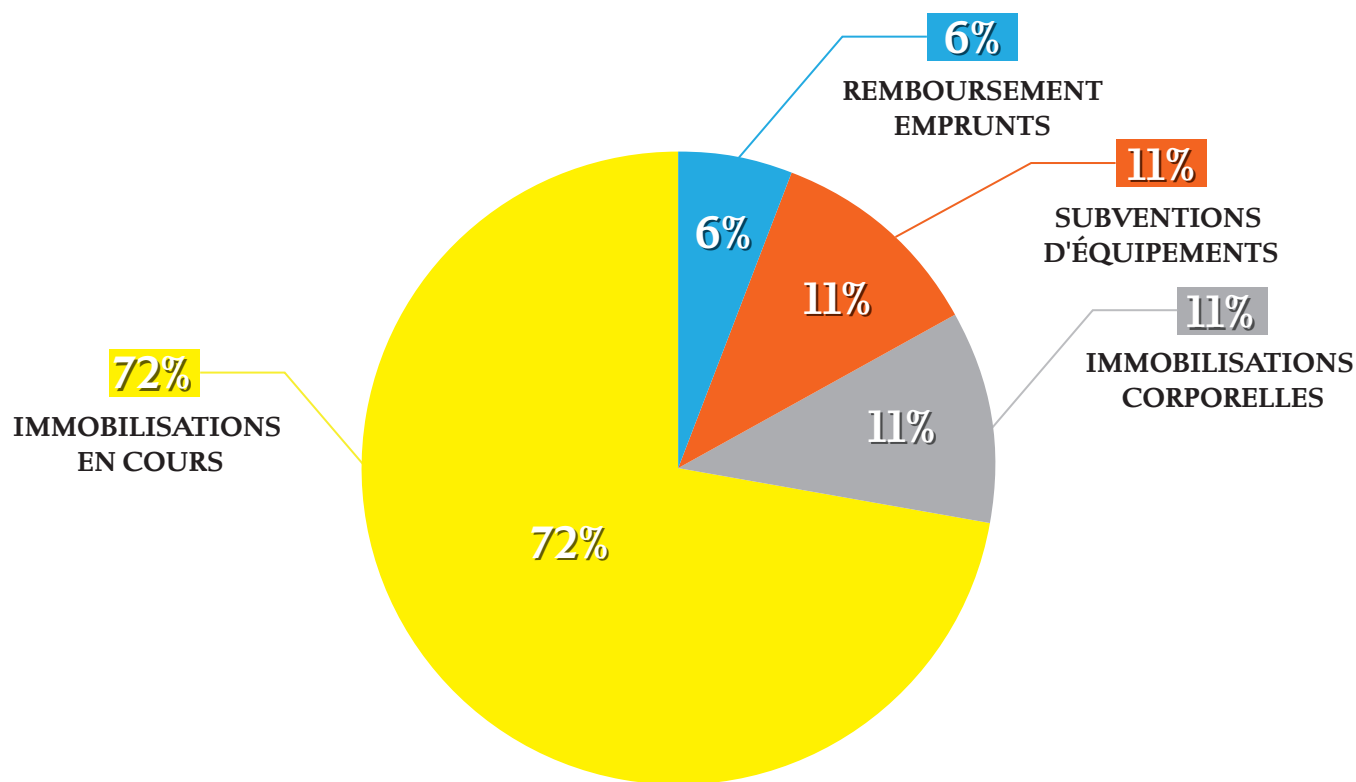
## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



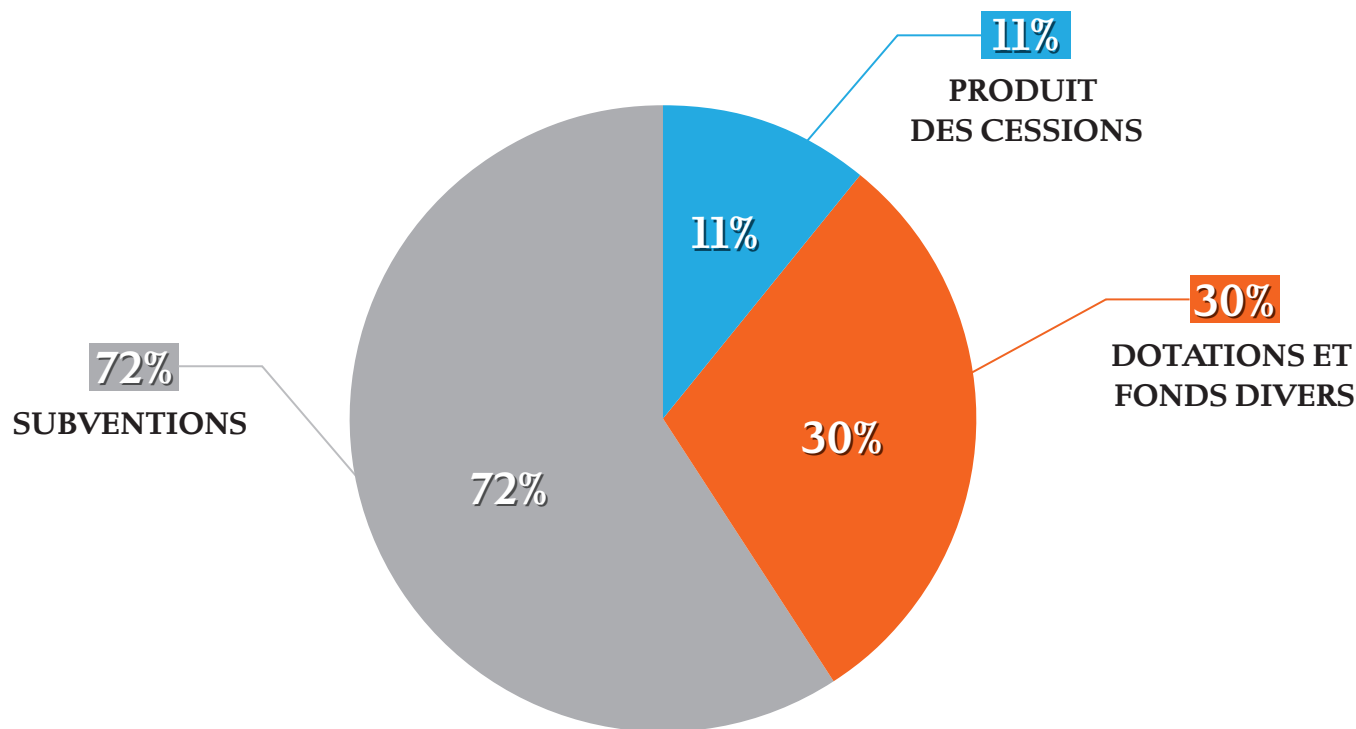
## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## DÉPENSES RÉELLES INVESTISSEMENT



## RECETTES RÉELLES INVESTISSEMENT



# VIE ASSOCIATIVE

## LES ASSOCIATIONS

### FORUM DES ASSOCIATIONS : 07 SEPTEMBRE 2024

Cette année, le forum des associations aura lieu le samedi 07 septembre 2024 au collège Les Embruns. Nous vous y attendrons nombreux de 10h à 14h.  
Inscriptions sur [agoncoutainville.fr](http://agoncoutainville.fr) pour les associations.

Enracinées au cœur de notre communauté, les associations jouent un rôle crucial dans la vie quotidienne et le développement de notre commune.

La municipalité exprime sa profonde gratitude à toutes les associations pour leur dévouement et leur travail acharné et s'engage à les soutenir dans leurs initiatives et leurs projets. Que nos associations continuent à grandir et à innover, en développant de nouvelles activités et en attirant de nouveaux membres.



#### L'importance des associations dans notre commune :

**1. Tisser des liens sociaux** : Les associations favorisent les rencontres et les échanges entre les habitants, créant un réseau social solide. Elles permettent à chacun de trouver sa place et de s'engager activement dans la vie de la commune.

**2. Promouvoir la culture et les loisirs** : Nos associations culturelles et de loisirs organisent une multitude d'activités et d'événements tout au long de l'année. Qu'il s'agisse de spectacles, de cours de danse, de compétitions sportives ou d'ateliers artistiques, elles enrichissent notre quotidien et cultivent nos talents.

**3. Soutenir les plus vulnérables** : Les associations caritatives et sociales jouent un rôle essentiel en offrant aide et soutien aux personnes en difficulté. Elles sont un pilier de solidarité, œuvrant pour une commune plus juste et inclusive.

**4. Encourager l'engagement citoyen** : En participant aux associations, les habitants développent leur sens civique et leur engagement citoyen. Ces structures permettent à chacun de contribuer activement à la vie publique et de prendre part aux décisions locales.

Ensemble, faisons de notre commune un lieu de vie dynamique, solidaire et enrichissant, grâce à l'engagement et à l'énergie de nos associations locales.



## COLLÈGE LES EMBRUNS J-1 D-DAY

Dans le cadre du 80<sup>ème</sup> Anniversaire du Débarquement, mercredi 5 juin, les collégiens, la plupart vêtus de blanc et un drapeau à la main, formaient une haie d'honneur pour accueillir trois vétérans américains sur leur hymne.

La principale du collège, Virginie Moreau-Gosselin, s'est exprimée en anglais : *«Nous voulons vous souhaiter la bienvenue. Nous sommes fiers de vous avoir avec nous aujourd'hui, vous qui vous êtes battus pour la liberté et avez rendu ce monde un peu plus libre».*

Otis Branon, Alan Shapiro et Buck Sloan ont partagé leurs témoignages avec les collégiens et ont dédié des cartes en souvenir.



Un moment privilégié pour ces collégiens, et une étape essentielle dans la transmission de la mémoire de la guerre.

Une rencontre inoubliable et un grand moment d'émotion, de partage dans une ambiance extraordinaire ! Pour clôturer la visite, un vétéran centenaire, nous a fait la surprise de sortir sa guitare pour nous interpréter deux chansons.

### Ne jamais oublier !



# LA PAROLE DES ÉLUS

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Aujourd'hui, faisons le point sur les actions de notre municipalité et les projets à venir. Depuis notre élection, nous avons œuvré avec détermination pour répondre aux attentes et aux besoins de tous les habitants de notre commune.

Notre priorité a été de rendre notre ville plus agréable et fonctionnelle. Nous avons lancé plusieurs projets d'aménagement urbain, notamment la rénovation des espaces publics et l'amélioration des infrastructures routières. Ces initiatives visent à favoriser une mobilité plus douce et à embellir notre cadre de vie.

La sécurité de nos concitoyens est un enjeu majeur. Nous avons créé une police pluri-communale avec

Blainville sur Mer pour assurer une présence dissuasive, réactive et garantir la tranquillité publique.

La culture et les loisirs sont au cœur de notre action municipale. Nous soutenons les associations locales, développons l'offre culturelle avec des concerts, des expositions, et des événements sportifs. Ces initiatives renforcent le lien social et contribuent à l'attractivité de notre commune.

La transition écologique est un défi que nous relevons avec ambition. Nous avons initié des projets de développement durable, tels que les jardins familiaux et le soutien aux initiatives locales en faveur de l'environnement.

Vos élus ont voté le budget municipal sans modification des taux communaux. Cela démontre notre résolution de gérer les finances de manière responsable et équitable. C'est grâce à une gestion rigoureuse et transparente que nous parvenons à préserver le pouvoir d'achat de chacun, tout en investissant dans l'avenir de notre commune malgré une conjoncture toujours pesante.

Nous avons accompli beaucoup mais nous avons encore de nombreux défis à relever.

Merci de votre confiance.

Agonaises-Coutainvillaises et Agonais-Coutainvillais, « Ensemble vers l'Avenir ».

## PAROLE DE CAP 2020-2026

CAP 2020-2026 est toujours présent à vos côtés, avec le souci du bien-être et du bien vivre ensemble à Agon-Coutainville.

Notre ambition : travailler dans l'intérêt des habitants de notre commune car nous sommes conscients des enjeux à venir, notamment sur le littoral.

Malheureusement, il y a peu d'écoute de la part de la Majorité Municipale alors que nous essayons en permanence d'apporter des solutions concrètes et constructives. A notre grand regret, certaines décisions sont prises en dehors des commissions, en catimini.

Certains choix d'investissements nous interpellent mais nous n'avons pas l'occasion de défendre notre point de vue.

Mais s'engager pour l'avenir de notre commune, c'est naviguer contre vents et marées avec la conviction qu'une minorité peut-être le phare qui guide vers un horizon meilleur.

## POUR VOUS, AVEC VOUS, POUR AGON-COUTAINVILLE

Une année vient de s'écouler et à l'Ouest, rien de nouveau.

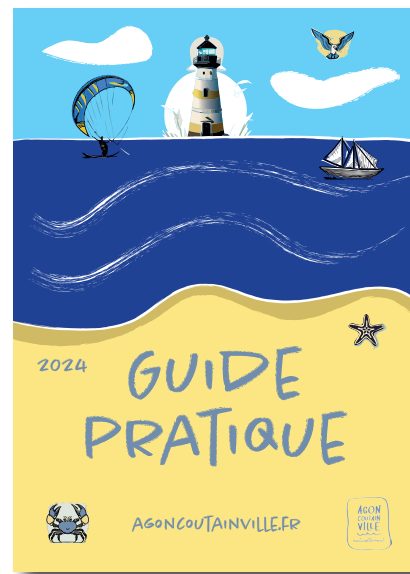
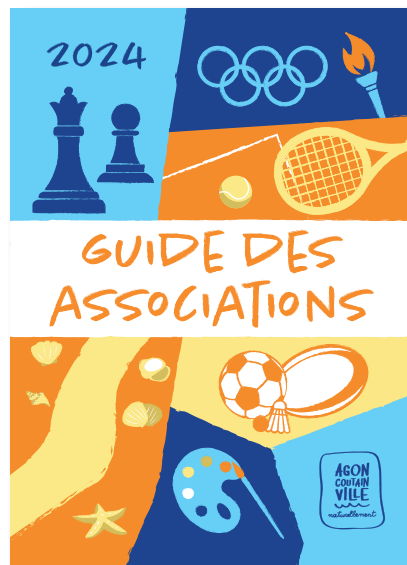
Les constats sont, hélas, toujours les mêmes : étiolement continu de la majorité municipale au fil des démissions, absence de projet cohérent et structurant pour l'avenir de la commune...

Il est donc inopportun de commenter, une nouvelle fois, une situation qu'une devise Shadok synthétise à elle seule :

*Il vaut mieux pomper d'arrache-pied même s'il ne se passe rien que de risquer qu'il ne se passe quelque chose de pire en ne pompant pas.*

Excellent été à Toutes et à Tous.

# NOS PUBLICATIONS MUNICIPALES



L'agenda de l'été, le guide des associations ainsi que le guide pratique sont disponibles en mairie ou à l'Office de Tourisme.

## MENTIONS LÉGALES

### Éditeur :

Mairie d'Agon-Coutainville  
Avenue Louis Périer  
50230 Agon-Coutainville  
Téléphone : 0233470756  
Email : [mairie@agoncoutainville.fr](mailto:mairie@agoncoutainville.fr)

### Directeur de la publication :

Christian Dutertre, Maire d'Agon-Coutainville

### Responsable de la rédaction :

Pierrette Bessin, lère adjointe à la Culture,  
Animation et Communication



### Conception et réalisation :

Mairie d'Agon-Coutainville – Service communication

### Imprimeur :

IMC Coutances

### Crédits rédaction :

Antoine Alexandre, Pierrette Bessin, Hubert Guillotte,  
Jocelyne Hennequin, Louise Laisney, Delphine Lebreton,  
Jean Lemesle, Hélène Leprest, Michel Pfeiffer.

### Crédits photos :

Mairie d'Agon-Coutainville, Antoine et Edouard  
Alexandre, Comité des Jeux-Olympique, Cyrille  
Lecrosnier.

### Propriété intellectuelle :

Les textes, images et graphiques contenus dans ce  
bulletin sont protégés par le droit d'auteur. Toute  
reproduction ou utilisation sans autorisation est  
interdite.

### Données personnelles :

Conformément au RGPD, les informations personnelles recueillies ne sont utilisées que pour les besoins du bulletin municipal. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression en contactant la mairie.

### Hébergement :

[www.agoncoutainville.fr](http://www.agoncoutainville.fr)

# COUTAINVILLE EN FETE

DU 08 JUILLET  
AU 25 AOÛT 2024

NAIVE NEW BEATERS • SOUND OF LEGEND  
VIEUX COEUR • CACTUS ET MAMMUTH  
VENUS VNR • BLOWSON • ULTIMATOM  
FANFARE BIG JOANNA • X-TREME GLISSE  
NORMANDY JAZZ PATROLS ET SES 30 DANSEURS  
PRENDS EN DE LA GRAINE : CIE LES MISCELIENNES  
4 FOIS RIEN : CIE JOE SATURE ET SES JOYEUX OSSELES  
ENLIVREZ-VOUS : CIE CONTREVENT • LES QUAT'FERS EN L'AIR : GRAVIR  
FEUX D'ARTIFICES • PARTIR EN LIVRE • JOURNEE DES GAMERS

AGONCOUTAINVILLE.FR

tendanceOUEST

AGON  
COUTAINVILLE  
naturellement

CASINO  
COUTAINVILLE

RENAR